

le

Tchaffatsatagne - Bulletin d'information de Jouxten-Mézery - N°96 - Automne 2023

# TCHAF-

# FA'

FRELON ASIATIQUE

Signalez les cas suspects

«ÇA POINTE ET ÇA TIRE»

Nouvelle esplanade du village

# LE MOT DU MUNICIPAL

## La commune se prépare un avenir avec le développement de sa zone centre

Une étude participative menée en 2021 dans le cadre de l'élaboration du plan directeur communal avait mis en lumière le besoin de renforcer l'identité et l'attractivité du centre villageois, d'adapter les services et équipements aux besoins actuels et futurs, et de favoriser les liens sociaux. Depuis lors, la Municipalité a poursuivi ses études pour préciser les besoins et les possibilités de développement. Plusieurs projets prioritaires ont été identifiés :

- Afin d'offrir à nos jeunes écoliers un environnement scolaire de qualité conforme aux exigences cantonales en la matière, il importe de construire dans un avenir proche un nouveau bâtiment pouvant accueillir les deux classes actuellement dans les pavillons provisoires, ainsi qu'une classe de dégagement et une classe d'activités créatrices et manuelles.
- La Municipalité entend également valoriser le site du Pâquis en y implantant des bâtiments à affectation mixte, avec des locaux dédiés à l'accueil de jour des enfants, des espaces pour des activités communautaires ou culturelles et des appartements pour les jeunes adultes ou pour les seniors.
- Il s'agit encore de compléter les équipements de sports et de loisirs

sur le site du belvédère surplombant le cœur du village, de manière à offrir aux habitants un espace de rencontre et de détente intergénérationnel.

A ces projets communaux au centre du village s'ajoutent des projets de construction sur des parcelles privées, qui vont sensiblement modifier l'aspect de l'entrée du hameau de Mézery.

Le développement de la zone centre représente un important défi et une exceptionnelle opportunité pour l'avenir de notre village. Il s'agira de veiller à ce que les nouvelles constructions s'intègrent au mieux avec le tissu existant et répondent aux plus hautes exigences sur le plan énergétique et environnemental. Il conviendra également

de porter une attention particulière aux circulations en mettant en place des mesures de modération de trafic, en aménageant de nouvelles places de stationnement pour véhicules et cycles et en créant de nouveaux cheminements piétons permettant de relier aisément les divers espaces. Enfin, il importera de soigner les aménagements extérieurs, afin de renforcer l'attractivité et l'identité du site.

Les sociétés locales, indispensables à la vie de notre village seront évidemment associées à l'élaboration de ces projets visant à rendre notre village encore plus agréable à vivre et à visiter.

Bernard Freemantle,  
Conseiller municipal.



### Impressum

Tirage diffusé : 570 exemplaires  
Lectorat : environ 1'100  
Parution : quatre fois l'an

### Rédaction

Commune de Jouxens-Mézery  
Chemin de Beau Cèdre 1  
1008 Jouxens-Mézery  
Info@jouxens-mezery.ch

### Impression

Imprimerie ROS SA Ecublens  
Imprimé sur papier recyclé  
Refutura Ange bleu

## SUBVENTION

### **Abonnements de transports des étudiants et apprentis**

Nous rappelons que nous subventionnons l'achat d'abonnements de transports publics pour les étudiants et apprentis, durant leurs études ou formations professionnelles à hauteur de CHF 230.00 par année scolaire (au prorata des mois compris par l'abonnement), dès le terme de la scolarité obligatoire, ceci jusqu'à l'âge de 20 ans. Afin de pouvoir obtenir cette subvention, les personnes concernées sont invitées à déposer au guichet de l'administration communale, ou à envoyer par courrier postal, les éléments suivants :

- La quittance d'achat de l'abonnement de transport indiquant la période et le nom du bénéficiaire ;
- Copie de la carte d'étudiant/apprenti (ou attestation d'enclassement de l'école post obligatoire ou contrat d'apprentissage) ;
- Coordonnées postales ou bancaires complètes (avec nom du bénéficiaire, nom de l'établissement, adresse de l'établissement, et n° IBAN). Le versement est réalisé uniquement par virement postal ou bancaire.

## NOUVEL APPRENTI

### **Personnel communal**

Dan Jaszeberenyi a été engagé le 1er juillet 2023 en tant qu'apprenti agent d'exploitation en service conciergerie. Il a débuté sa formation dans les bâtiments communaux de Jouxens-Mézery et suivra les cours professionnels au Centre d'enseignement professionnel de Morges (CEPM).

Dan a réalisé un premier CFC de paysagiste et débute ce deuxième CFC dans le cadre d'une reconversion professionnelle. La Municipalité et l'ensemble du personnel communal lui souhaitent la bienvenue !

## DECHETTERIE

### **Passage à l'heure d'hiver**

Nous vous informons que nous allons passer à l'heure d'hiver le 29 octobre prochain. De ce fait, il y aura lieu de vous déplacer à la déchetterie communale, à partir du lundi 30 octobre 2023, aux heures suivantes :

**Lundi : 08h00 – 10h30**

**mercredi : 15h00 – 17h00**

**vendredi : 15h00 – 17h00**

**samedi : 09h00 – 12h00**



## SOUILLURES

### **Responsabilités des propriétaires d'animaux**

La Municipalité tient à rappeler aux habitants de Jouxens-Mézery les termes de l'art. 32 du règlement communal de police qui stipule que les personnes accompagnées d'animaux tels que chiens, poneys,

etc... prendront les précautions nécessaires pour empêcher ceux-ci de souiller la voie publique et ses abords et de salir et d'endommager parcs et promenades, préaux d'écoles, places de sports et es-

paces verts, décorations florales. Les personnes doivent ramasser immédiatement les souillures déposées par leur animal.

## MAD PRIDE

### La santé mentale, un bien précieux à entretenir

Pour la deuxième année consécutive, le Département de la santé et de l'action sociale de l'Etat de Vaud soutient le mois de la santé mentale. Cette action, qui a connu un vif succès lors de sa première édition, vise à donner de la visibilité à cette thématique et aux ressources disponibles en matière de prévention et d'accompagnement.

De nombreuses activités seront proposées au public, notamment la Mad Pride qui rassemblera les partenaires le 7 octobre à Lausanne. Plus d'information : [www.madpride.ch](http://www.madpride.ch).

## PRIMES LAMAL Association Régionale d'Action Sociale Prilly-Echallens

L'Association Régionale d'Action Sociale Prilly-Echallens (ARASPE) organise des séances d'informations concernant l'impact des primes d'assurance maladie sur votre budget. L'Association vous conseille gratuitement et sans intérêt financier pour vous accompagner dans les différentes démarches possibles pour diminuer cette charge. Séances organisées le mardi 7 novembre à 19h à la Commune du Mont-sur-Lausanne et le lundi 20 novembre à 19h à la Grande salle de Prilly.

## STOP SUICIDE 2023

### Parole aux jeunes ! #LÀPOURTOI

Le suicide est une thématique taboue. Il s'agit pourtant de la première cause de mortalité chez les jeunes de 15 à 29 ans en Suisse. Il est donc primordial de déstigmatiser ce sujet et de sensibiliser chacun et chacune à la prévention. Ainsi, chaque année, STOP SUICIDE, association de prévention du suicide des jeunes, met en avant une thématique différente dans le cadre de sa campagne #LÀPOURTOI.

Cette année, la parole est donnée aux jeunes ayant eu recours à une ressource professionnelle d'aide. Pour ce faire, une série d'interviews vidéo recueillant des témoignages de créateur.rice.s de contenu sur les réseaux sociaux a été réalisée. A travers leurs témoignages, ils et elles nous livrent leurs expériences permettant ainsi aux jeunes de s'identifier et de libérer la parole autour des demandes d'aide.

En parallèle, une Boîte Vocale a également été lancée afin de permettre de récolter plus de témoignages sur le recours à des ressources d'aides.

Certains d'entre eux seront sélectionnés et partagés anonymement sur les réseaux sociaux.

En plus de sa campagne, STOP SUICIDE continue d'organiser tout au long de l'année des représentations de sa pièce de théâtre « NOUS » sur la prévention du suicide en collaboration avec la troupe de jeunes

comédien.ne.s ANOU. Retrouvez les vidéos de la campagne, la Boîte Vocale et toutes les informations sur les événements sur Instagram, Facebook et [stopsuicide.ch](http://stopsuicide.ch) ! Besoin d'aide ? Ne restez pas seul.e : appelez le 143 (adultes) ou le 147 (jeunes) 24h/7j.



# 1ER AOÛT 2023

## Soirée traditionnelle mais sans feu cette année

Cette année à Jouxten-Mézery, nous avons changé le fonctionnement du traditionnel discours. En effet, celui-ci devait être effectué par le Syndic mais pour ce 1er août, nous avons innové et le discours a été fait par un jeune habitant, Monsieur Alexandre Millet, qui s'est porté volontaire pour cette prestation et qui nous a donné une leçon exemplaire sur l'histoire de la Suisse. Nous le remercions infiniment pour sa collaboration. La soirée s'est déroulée avec le service des salades et des saucisses grillées par le personnel qui s'est dévoué pour cet appui fort apprécié.

La soirée s'est déroulée dans la convivialité habituelle au son de l'orchestre FOAM mais malheureusement sans feux d'artifices. Le Conseiller d'Etat nous avait laissé la liberté de les tirer ou pas, en mettant en avant les risques liés à la sécheresse, mais les avait déconseillé proche de la forêt. Votre Municipalité a donc joué la prudence et renoncé à cette démonstration. Les feux ont été tirés un mois plus tard lors de la « Fête à Jouxten » qui avait choisi le thème de « Jouxten dans les étoiles ». Soirée magnifique !

Serge Roy



## COPIE CERTIFIÉE CONFORME

### Et légalisation d'une signature manuscrite

Parfois, des administrés demandent à la commune que celle-ci leur fassent une « copie certifiée conforme » ou une « légalisation de signatures » de tel ou tel document. La commune ne peut faire la mention « copie certifiée conforme » que sur les copies de documents originaux qu'elle a elle-même émis (ex. attestation de domicile). Pour les copies de documents non émis par la commune, les administrés

doivent s'adresser à un notaire ou directement à l'autorité qui a émis le document original.

La légalisation d'une signature manuscrite ou électronique n'est pas de la compétence de la commune. La légalisation est la déclaration par laquelle le notaire atteste l'authenticité d'une signature. La légalisation prouve que c'est bien la personne mentionnée dans l'acte qui a signé le document. La légalisation porte

uniquement sur la signature et non sur le contenu de l'acte signé.

S'il s'agit de faire légaliser des documents munis de signatures officielles vaudoises à destination de l'étranger, l'administré doit se rendre au Bureau des légalisations qui se trouve à la Préfecture du district de Lausanne. La Préfecture du district de Lausanne est seule habilitée à légaliser ces documents.

## LOGER DES ETUDIANTS

### Association pour le logement des jeunes en formation

Active à Lausanne depuis 30 ans, l'Association pour le Logement des Jeunes en Formation (ALJF) a pour but de mettre à disposition des chambres à un prix abordable aux personnes à revenus modestes et/ou précaires. A cette fin, elle négocie avec des propriétaires de bâtiments temporairement inoccupés des Contrats de Prêt à Usage (CPU : article 305 et suivants du CO), plus communément appelés « contrats de confiance ». L'association s'en-

gage à restituer le plein usage des bâtiments mis à sa disposition aux échéances convenues en fonction des travaux de démolition ou de rénovation prévus par les propriétaires. Les propriétaires n'ont aucune charge à supporter et l'association effectue les éventuels aménagements nécessaires au logement. Une maison ou un bâtiment habité et entretenu garantit une moindre détérioration du bâti et permet en outre de maintenir un tissu social vivant dans un quartier.

C'est notamment ce qui a permis à l'ALJF de gagner la confiance de certains propriétaires et de perdurer au fil du temps.

L'Association est confrontée à devoir reloger plus de la moitié de ses membres dès cet été. En effet, divers contrats établis depuis des années vont se terminer et l'Association recherche donc de nouveaux logements. Pour de plus amples informations, rendez-vous sur le site internet [www.aljf.ch](http://www.aljf.ch).

# C'EST LA RENTRÉE

## Association familiale de Prilly et Jouxens-Mézery !

### Méditation pleine conscience

La méditation pleine conscience consiste à être attentif à ce qui se déroule au présent, en soi et autour de soi, sans jugement, ni réaction. Cette conscience de l'instant favorise un état mental apaisé enclin à abaisser le niveau de stress et à améliorer sa qualité de vie.

Découvrez cette pratique en vous inscrivant à la nouvelle session qui débute le 13 septembre (cours d'essai gratuit). 8 séances d'1h30 – CHF 200.-. Infos : N. Emch – 079 759 90 59 – [pleineconscience.afpj@gmail.com](mailto:pleineconscience.afpj@gmail.com)

### Boost ta concentration grâce au yoga (enfants)

Un outil pour aider votre enfant à se concentrer : la pratique du yoga permet aux enfants de se poser et de prendre le temps de s'observer. Le yoga pour enfants est abordé de manière ludique et néanmoins sérieuse.

Pour les enfants de 3 à 6P – jeudi à 17h30 – dès le 7 septembre (1er cours d'essai gratuit) – CHF 120.- la session de 8 cours de 50 minutes. Infos : N. Spring – 079 614 92 22 – [nicole@spring-family.ch](mailto:nicole@spring-family.ch)

### Cours de Yoga

- Cours le jeudi à 8h45  
à Jouxens-Mézery

### Cours de Qi Gong

- Cours le lundi à Jouxens-Mézery  
à 9h05 et 10h10
- Cours le lundi à Prilly à 12h15  
Infos : C. Di Milla – 021 624 27 81  
(dès 18h) – [qigong.afpj@gmail.com](mailto:qigong.afpj@gmail.com)

### Ludothèque

Location de jeux, jouets, jeux de société, espace pour jouer sur place, organisation d'anniversaires.

Si vous aimez le contact avec les familles et avez quelques heures disponibles par mois, devenez bénévole à la ludothèque !  
Infos : S. Bessa – 076 258 34 61  
[afp.ludotheque@bluewin.ch](mailto:afp.ludotheque@bluewin.ch)

### Bénévolat – transports

Vous souhaitez aider et disposez de quelques heures par mois ? Nous avons besoin de coordinateurs pour compléter notre équipe travaillant en tournus afin d'organiser les transports effectués par nos chauffeurs.  
Infos : A. Aprile – 079 332 24 84



### Atelier Gordon

Communiquer en famille, ça s'apprend ! Lors de cet atelier, vous acquerez les compétences nécessaires pour résoudre les problèmes de manière autonome et construire des relations plus saines à long terme.

Formation sur 4 dimanches de 9h30 à 16h30 (08.10-05.11-10.12-14.01) – CHF 380.- 1er module gratuit et sans engagement.

Infos : S. Laouadi – 078 730 02 16  
[sirianel@gmail.com](mailto:sirianel@gmail.com)  
[www.parlons-famille.ch](http://www.parlons-famille.ch)

### Don du Lions Club Galicien

Lors de son loto du 9 juin dernier, le Lions Club Galicien a choisi comme bénéficiaire l'Association familiale de Prilly et Jouxens-Mézery. Très honorée par ce généreux geste, l'AFPJ l'utilisera ce don dans un ou plusieurs projets encore à définir en lien avec le développement de ses activités.

# PASSEPORT VACANCES ET AMICALE DE PETANQUE

## Une alliance intergénérationnelle pour l'épanouissement des enfants

L'été s'anime avec l'arrivée des vacances, une période tant attendue par nos jeunes. Cependant, pour certains parents, trouver des activités enrichissantes et divertissantes pour leurs enfants peut s'avérer être un défi. C'est là qu'intervient le Passeport Vacances, une initiative louable mise en œuvre par un groupe dévoué de bénévoles.

Le Passeport Vacances est conçu pour offrir aux enfants des occupations pendant leurs vacances. Son objectif ultime est d'inculquer l'autonomie et de faire découvrir un kaléidoscope d'activités à nos jeunes citoyens.

Une nouvelle fois, l'amicale de pétanque a répondu favorablement à l'appel de notre commune avec leur participation à cette cause et en s'engageant à partager sa passion avec les jeunes âgés de 9 à 13 ans. Durant quatre mercredis après-midi, nos vétérans ont ouvert leurs portes aux jeunes enthousiastes pour des séances d'initiation au sport de la pétanque.

Les retraités de notre amicale ont su transmettre bien plus que les règles du jeu. Ils ont transmis la valeur du fair-play, de la persévérance et de l'engagement. Le terrain de pétanque est devenu un espace d'apprentissage et de plaisir.

L'objectif d'apprendre à viser, à lancer la boule avec précision, et surtout, à partager des moments de complicité avec leurs pairs et leurs aînés était pleinement atteint. L'amicale a été témoin de la naissance de futurs champions de la pétanque et de jeunes citoyens responsables et respectueux.

À la fin de chaque séance, tout adhérent a été récompensé avec une collation ainsi qu'un certificat de participation, symbolisant leur engagement actif et leur attitude positive tout au long de l'après-midi.

L'expérience partagée entre les générations a montré que la passion pour la pétanque n'a pas d'âge et que les liens intergénérationnels sont des sources d'inspiration mutuelle.

Nous espérons que cette expérience restera gravée dans la mémoire de tout participant et qu'elle les incitera à poursuivre leur voyage dans le monde de la pétanque.

La transmission du savoir et de la passion est un cadeau précieux qui transcende les générations et ce fut une belle démonstration de l'esprit de communauté qu'ont vécu tous les participants. /MH



# FÊTE VILLAGEOISE

## Et voilà, Jouxten dans les étoiles, c'est déjà fini !

Des étoiles, Jouxten en est redescendu... des étoiles plein les yeux !  
Merci pour votre participation, vos dévouements !

La Fête à Jouxten, c'est 460 racleuses le jeudi et tout autant de repas le samedi (midi et soir) ; plus de 350 pâtisseries et plus de 1000 boissons servies mais ce sont aussi des animations pour petits et grands et une soirée disco.

Le comité de la Fête à Jouxten ne serait rien sans le dévouement de ses membres et surtout sans ses bénévoles que nous remercions pour leur aide précieuse.

Notre association est toujours à la recherche de nouveaux membres et de bénévoles.

On se réjouit d'ores et déjà de vous revoir nombreuses et nombreux l'année prochaine ! D'ailleurs si vous avez des idées pour le prochain thème, contactez-nous !

(lafeteajouxten@gmail.com).

Très belle fin d'été ! Et au plaisir de vous voir bientôt !

Pour l'Association de la Fête à Jouxten, son comité :

Carole, Karine, Ana-Claudia, Valérie, Valeh, Mélanie et Sébastien

[www.lafeteajouxten.ch](http://www.lafeteajouxten.ch)



## Résultats du lancer de la pierre

### Hommes

1	Benjamin	Pagroee	7.3m
2	Benas	Beniuls	5.8m
3	Evan	Hegy	5.3m
	Ludovic	Bailat	5.3m

### Femmes

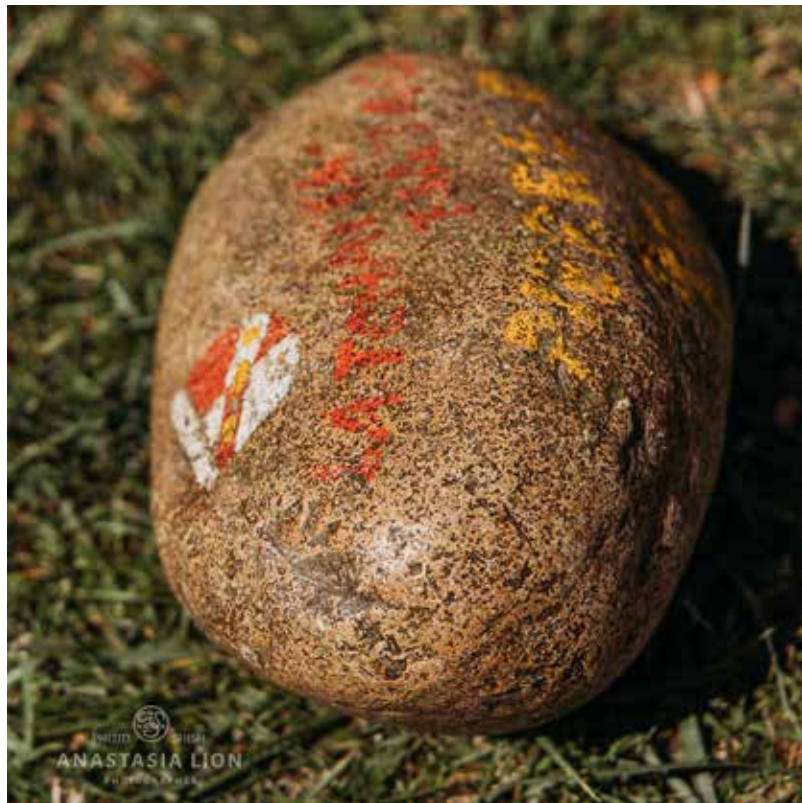
1	Sonia	Aschwanden	4.6m
2	Karine	Junod	3.5m
3	Sandrine	Vuichaud	3.4m

### Filles-Garçons 7 - 11 ans

1	Timeo	Junod	6m
2	Tielo	Aschwanden	5.55m
3	Gabriel	Eberteint	4.6m

### Filles-Garçons 13 - 15 ans

1	Luca	Cuhino	7.75m
2	Matheo	Rud	5.75m
3	Jues	Clément	5.6m
	Kyra	Helm	5.6m



## « ÇA POINTE ET ÇA TIRE »

### **Nouvelle esplanade du village !**

Les avez-vous vu ? Deux nouveaux terrains de pétanque ont surgi sur l'esplanade au-dessus de la zone centre (chemin du chalet vert). Non loin du terrain multisport, histoire de faire chauffer les muscles avant de tirer avec précision !

Pour célébrer dignement ce nouveau lieu de rencontre locale, la commune a décidé de les inaugurer en organisant un tournoi. C'est ainsi que, le 27 juillet dernier, des joueuses et joueurs du village, ainsi que quelques mordus venus d'autres horizons, se sont réunis pour un tournoi mémorable dans le cadre d'une soirée «La Terrasse».

Pas moins de 14 équipes se sont affrontées dans une ambiance très conviviale. On a vu des tirs dignes des plus grands joueurs, on a entendu des clameurs d'admiration

s'élever dans le ciel de Jouxens-Mézery. Les équipes ont accumulé des points bonus grâce également à des épreuves de précision.

Après tous ces exploits sportifs, l'heure était à la détente et à la convivialité. La soirée s'est prolongée autour d'un verre, sur la fameuse « Terrasse ».

En somme, cette soirée était une belle manière de se retrouver, de partager des moments de compétition acharnée et de rire ensemble. Les nouveaux terrains de pétanque sont désormais officiellement adoptés par le village, et nul doute que de nouvelles aventures boulistiques attendent nos joyeux citoyens. Alors, Mesdames, Messieurs, à vos boules, les terrains sont en libre accès



# LA TERRASSE

## Bilan de la deuxième édition

La Terrasse de Jouxpens-Mézery, perchée sur le toit du bâtiment de l'administration communale, a vécu sa deuxième édition cet été. Nouveauté pour cette saison, la buvette était ouverte les jeudis et les vendredis sur une plus courte durée que l'été précédent, soit de fin mai à fin juillet 2023.

Les fidèles, qui se reconnaîtront, étaient toujours présents au rendez-vous les jeudis soir. Les vendredis soir ont drainés une autre et nouvelle clientèle que nous avons eu plaisir à rencontrer.

Notre binôme de gérantes a très bien fonctionné et a donné vie à de nombreuses soirées animées dont on se souviendra. Notamment le succès des burgers préparés par les collaborateurs de la Commune qui a donné lieu à un teambuilding corsé. L'équipe de la buvette éphémère remercie chaleureusement toutes les personnes qui y sont passées, les clients d'une soirée, les pedzes, le groupe des pétanquistes nous ont fait honneur de leur présence de même que de nombreux clients venus de localités limitrophes lors

du tournoi de pétanque organisé par Mme la Conseillère municipale Nathalie Schöni sur les nouveaux terrains de l'esplanade et qui a également rencontré un vif succès. Un grand merci également à la Municipalité qui autorise l'animation de cette Terrasse et aux employés de la Commune qui, dans l'ombre, nous aident toujours.

## ON A TESTÉ LE PUMPTRACK !

### Nouvelle esplanade du village !

Le pumptrack est une installation moderne qui promeut l'activité physique à tout âge. En effet, il invite les propriétaires de trottinettes, rollers, skates, vélos, bmx, draisienne à s'amuser sur ses bosses et contours. Le parcours permet un entraînement idéal : on apprend la conduite de son engin, on entraîne sa coordination, sa précision et sa concentration par une succession rapide de courbes et de virements ! Le pumptrack contribue donc à la promotion de l'activité physique !

Ces mois de mai et juin, un pump-track mobile a été installé en test sur l'esplanade au-dessus de la zone centre (chemin du chalet vert), entre les nouveaux terrains de pétanque et le terrain multisport. Avec la belle saison, il a attiré les plus jeunes du village avec, pour spectateurs, leurs parents qui ont profité de ce bel endroit qui aspire à devenir un lieu de rencontre.

Si vous avez été l'une ou l'un des utilisateurs de ce lieu, nous serions curieux d'avoir votre retour d'expérience au moyen d'un petit questionnaire disponible ici :



## AU SECOURS DE LA PLANÈTE BLEUE

### Association des Rencontres Culturelles

Quelle excellente surprise ! La qualité, la variété, l'ingéniosité et la profusion des œuvres présentées par les enfants de l'école de notre village à La Grange à Jouxens, à fin juin, nous ont subjugués. Cette exposition était l'aboutissement d'un projet initié par notre association, de concert avec les maîtresses, qui ont mis à leur programme la réalisation par les élèves de dessins, peintures, sculptures, collages, etc. avec toutes sortes de matériaux, sur le thème de l'eau et de ses créatures.

Le résultat est bluffant, non seulement sur le plan artistique mais aussi didactique : de nombreux panneaux informatifs, tant sur les animaux eux-mêmes que sur **la fragilité des écosystèmes aquatiques**, accompagnaient les œuvres. Un grand bravo aux enfants et à leurs maîtresses qui les ont encadrés avec brio !

Le vernissage a eu lieu le 28 juin dans cette superbe grange pleine à craquer, puisqu'il précédait la cérémonie annuelle de promotions des enfants de l'école entourés de leurs parents, des enseignantes et de représentants des autorités scolaires et communales.



# FUITE EN AVANT DANS LE TOUT NUMERIQUE

## Association des Rencontres Culturelles

Nous assistons en temps réel à une nouvelle révolution de notre société, dite numérique. Les journaux la décrivent, la commentent. La télévision organise des plateaux pour en débattre (la chaîne France 5 est en train de produire une série d'émissions sur l'IA ou Intelligence Artificielle). Dans « 24 heures » du 17 juillet 2023, il est déjà question de la 6 G qui permettrait, selon les calculs de l'Université de Sidney, de télécharger en 1 seconde environ 140 heures de vidéo de bonne qualité. Où allons-nous ? Quel est le but ? Et nous ne parlons pas des implications politiques voire géopolitique de l'application chinoise TikTok.

Vu l'importance de ce développement sociétal, l'Association des Rencontres culturelles de Jouxten-Mézery a décidé d'organiser une table ronde pour en débattre, réfléchir au rôle que le numérique joue dans nos vies. Nous sommes convaincus qu'il doit rester un outil pour améliorer nos capacités en médecine, en science, en communication mais qu'en aucun cas, il ne doit décider à notre place, perturber notre vie privée, nous priver de la beauté de la création artistique par l'homme et des émotions qu'elle suscite en nous.

Pour atteindre cet objectif, que faut-il faire, que devons-nous faire ? Telles

seront les questions auxquelles auront à répondre nos invités Solange Ghernaouti (professeure au Département des systèmes d'information de l'Université de Lausanne, Michel Dufour (docteur en physique), Luc Recordon (avocat et ancien député au Conseil des Etats), Marc Attalah (Directeur de la Maison d'Ailleurs) sous la baguette experte de Jacques Poget (journaliste et ancien rédacteur en chef de « 24 Heures »). Cette manifestation aura lieu **le vendredi 3 novembre 2023, à 20h00 à la salle communale de Jouxten-Mézery**. Détails suivront dans un tout-ménage en automne.



# FRELON ASIATIQUE

## Signalez les cas suspects

Comme vous le savez peut-être déjà, le frelon asiatique (*vespa velutina*), qui est arrivé en Europe en 2004 du côté de Bordeaux (F), a entamé une invasion à travers la France. Il est arrivé en Suisse l'année passée par les portes du Jura et de Genève.

Vous savez probablement aussi que cette espèce, une fois durablement installée, est capable d'exercer une forte pression sur les abeilles mellifères et les autres insectes locaux et pollinisateurs sauvages. Par effet de cascade, cela aura bien évidemment un impact certain sur l'agriculture par une diminution de la pollinisation. Sans intervention humaine, le frelon asiatique est donc libre de faire ce que bon lui semble au sein des ruches, allant même jusqu'à piller le couvain.

La lutte contre le fléau asiatique est d'autant plus difficile puisqu'on ne peut recourir à l'utilisation de pesticides qui ne font aucune différence entre butineuse et frelon asiatique. On peut donc envisager trois types d'intervention, le piégeage, la destruction des nids primaires au printemps ou celle des nids secondaires en automne. L'avancée de cette espèce qui menace la biodiversité et les ruchers Vaudois doit être ralentie au maximum et afin de pouvoir agir rapidement, il est important de signaler au plus vite les cas suspects via le site internet [www.frelonasiatique.ch](http://www.frelonasiatique.ch).



# PLANTES ENVAHISSANTES

## Lutte contre le chardon des champs



Chardon des champs, cirse vulgaire, cirse laineux et folle avoine comptent parmi les plantes indésirables au sens du Règlement sur la protection des végétaux. A ce titre, ces plantes sont soumises à obligation de lutte sur le territoire cantonal et doivent être éliminées aux frais de l'exploitant ou, à défaut,

du propriétaire de la parcelle concernée avant la formation des graines pour prévenir toute dissémination dans le voisinage et sur les terres agricoles. En effet, une fois installé, ces plantes sont particulièrement difficiles à éradiquer et la lutte se fait sur plusieurs années. Leur élimination doit nécessairement avoir lieu au plus tard à la floraison afin d'éviter la dispersion des graines dans le voisinage.

Il est donc nécessaire d'arracher la plante ou d'en couper les tiges en fleurs et de l'éliminer avec les déchets incinérables et non pas au compost. Il est également essentiel de surveiller et d'éliminer les repousses de la même année. Lorsque l'exploitant ou, à défaut, le propriétaire de la parcelle concernée refuse ou ne respecte pas ces modalités et délais d'élimination, il s'expose alors à une contravention. La Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires ainsi que les agriculteurs du canton vous remercient de votre vigilance et de votre implication dans la lutte contre ces plantes envahissantes nuisibles aux cultures. Plus d'information: [www.vd.ch/inspectorat-phyto](http://www.vd.ch/inspectorat-phyto)



## MICROPLASTIQUE

### Qu'en est-il du lac Léman ?

Le plastique envahit la planète. Ce phénomène constitue un des enjeux environnementaux majeurs du XXI<sup>e</sup> siècle. La région lémanique n'échappe pas aux problèmes que posent sa fabrication, le fait qu'il ne soit pas biodégradable, son accumulation dans les milieux naturels et les impacts écologiques induits par sa fragmentation en micro- et nanoplastiques.

En 2011, une étude menée par l'EPFL a ainsi démontré la présence de microplastiques dans les eaux du Léman et en 2018 des chercheurs mandatés par l'Association pour la sauvegarde de Léman ont évalué cette contamination à 50 tonnes par an dont 60% proviennent de l'altération des pneus sur les routes et 20% des emballages et des déchets sauvages.

Indigestes mais édifiants, les chiffres : 99 % des plastiques sont fabriqués à partir d'énergie fossile, 9,2 billions de tonnes depuis les années 1950, presque le quadruple d'ici 2050.

Tout ce plastique n'est pratiquement pas biodégradable mais potentiellement recyclable. Hélas, 9 % seulement est réellement recyclé, 12 %, incinéré et 79 % abandonné dans des décharges ou dans la nature. Ainsi, quelques 22 mégatonnes (Mt, millions de tonnes) de plastique finissent chaque année dans les milieux naturels, dont pas moins de 8 Mt dans écosystèmes marins et d'eau douce en particulier.

Si l'on connaît les préjudices causés par le plastique sur la flore et la faune, on sous-estime parfois son rôle dans le dérèglement climatique. Or, en 2019, la production du plastique, très énergivore, a relâché dans l'atmosphère 1,8 gigatonnes (Gt, milliards de tonnes) de gaz à effet de serre, soit 3,4 % des émissions mondiales. Et ces chiffres ne cessent d'augmenter : On estime ainsi qu'en 2060 la production de plastique produira 4,3 Gt de gaz à effet de serre.

Tout cela montre à l'évidence que la seule solution réellement efficace, c'est l'élimination de cette pollution à la source. En attendant des accords juridiquement contraignants de réduction de la production de plastique, une alternative, certes apparemment dérisoire, consiste, à réduire individuellement notre « empreinte plastique », par exemple en buvant l'eau du robinet dans une carafe, en abandonnant les plastiques à usage unique, en achetant des produits vendus en vrac, etc. Un premier pas... Plus d'information sur [www.asleman.org](http://www.asleman.org).